



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL :

Est-ce la guerre ? Si on écoute Macron et son valet Attal, nous entrons en "économie de guerre" (pour soutenir apparemment l'Ukraine) et les Français doivent aussi s'attaquer au "réarmement démographique" (augmenter la piétaille soldatesque ?). Macron déclare même maintenant qu'il envisage d'aller guerroyer à l'Est. Pendant ce temps, la capitale de la France est assiégée par des agriculteurs tellement agités que les girouettes politiques majoritaires exécutives s'apeurent et tournent dans tous les sens, à droite et à gauche, tout "en même temps". Ces manants de paysans font fortement pression afin de pouvoir vivre simplement de leur travail et ne plus crouler sous les dettes. Alors, ils réclament et obtiennent un peu, parfois beaucoup suivant les syndicats agricoles. Alors, qui sont ceux qui alors morflent derrière tout ça ? Comme toujours, ce sont les lanceurs d'alertes (ceux qui ont le tort d'avoir eu raison avant les autres), parmi lesquels je placerais nombre de scientifiques et d'écologistes. Voici que l'usage des pesticides est remis au goût du jour, voila le plan Eco-phyto et la révision de l'utilisation des énergies mises à l'index (donc la protection contre le réchauffement climatique et la volonté de biodiversité passent à la trappe). Mais il n'y aura d'agriculture durable, ni de bonne santé nutritionnelle, sans changement de régime alimentaire pour TOUS.

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 – L'ETHNOLOGUE JEAN MALAURIE (1922-2024) est décédé



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail

gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)



8 octobre 2020..... La majorité, divisée, vote le retour aux néonicotinoïdes. Les députés ont définitivement adopté le projet de loi validant le retour de ces pesticides, 32 élus LRM se sont prononcés contre le texte. Tirailée, embarrassée parfois, la majorité a voté, le 6 octobre à l'Assemblée nationale, le retour des néonicotinoïdes en France. En matière d'image, ce dossier explosif - réfuté comme «anecdotique» par certains responsables de La République en marche (LRM) - aura placé les députés du parti présidentiel côte à côte avec les élus du parti Les Républicains (LR) issus de circonscriptions des territoires agricoles, au nom d'une écologie pragmatique, soucieuse d'emploi et de souveraineté alimentaire, au grand dam des associations de défense de l'environnement. Il n'y avait, ce jour-là, plus beaucoup de suspense quant à la dérogation à la loi de 2016 accordée pour trois ans aux betteraviers touchés par la

jaunisse, leur permettant l'usage de ces pesticides tueurs d'abeilles. L'article premier du projet de loi avait en effet été adopté dans la nuit, introduisant la possibilité de dérogations jusqu'au 1er juillet 2023. Pourtant, le vote solennel sur l'ensemble du texte (313 voix pour, 158 contre, 56 abstentions) demandé par Ecologie démocratie solidarité (EDS), groupe d'anciens LRM devenus le poil à gratter de la majorité, a permis de préciser la géographie d'un ensemble de plus en plus disjoint sur les enjeux écologiques. Si 175 élus LRM ont approuvé le projet de loi, 32 députés ont voté contre le texte, 36 se sont abstenus. Aucun partenaire de La République marche n'a été épargné par ces divisions: neuf députés MoDem ont ainsi voté contre le texte, de même que quatre élus Agir et cinq Union des démocrates et indépendants (UDI)... Même LR, majoritairement favorable à ces dérogations, compte vingt et un votes contre et neuf abstentions. La mise en scène orchestrée par Christophe Castaner, nouveau président des députés LRM, n'aura pas suffi à escamoter les voix dissonantes. Le 21 septembre, l'ancien ministre de l'intérieur avait conditionné l'adoption du texte à deux correctifs: la limitation des dérogations à la seule filière de la betterave sucrière et l'instauration d'un «conseil de surveillance», pour s'assurer, entre autres, de la recherche de solutions de remplacement. la manœuvre, suffisamment habile pour conférer au groupe parlementaire une aura d'autonomie, n'aura pas suffi. L'ambiance fin de règne du quinquennat n'a sans doute pas aidé non plus, les mécontents se faisant, ces temps-ci, plus nombreux et enhardis. Parmi les votes contre, le député de l'Isère Jean-Charles Colas-Roy a ainsi réfuté des garanties «surjouées », «trop minimes par rapport au recul représenté par le texte», tandis que Sandrine Le Feu, députée du Finistère et agricultrice bio, a mis en valeur dans l'Hémicycle la nécessité d'encourager «la diversité des exploitations et leur résilience économique ». Face à l'opposition d'EDS, de La France insoumise (LFI) et des socialistes, le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie, aura tenté, non sans mal, de désamorcer l'idée d'un exécutif à la solde des lobbys ou arbitrant cyniquement entre écologie et économie, tout en martelant l'impératif de souveraineté de la filière. «Ici. nous sommes tous favorables, à l'arrêt des néonicotinoïdes », a-t-il lancé, au risque de s'exposer à des railleries. «S'il y a quelque chose d'enrobé, ce ne sont pas les graines de betteraves, mais bien votre discours», a lancé le député (LFI) du Nord Ugo Bernalicis dans la soirée. «Céder à la pression des plus récalcitrants aux changements ne s'appelle pas du courage mais du conservatisme», a déclaré, pour sa part, Delphine Batho. députée (EDS) des Deux-Sèvres et ancienne ministre de l'écologie, appelant «chaque député à faire le choix de la survie du vivant, à voter pour les abeilles, pour les oiseaux et pour les papillons ». Barbara Pompili, actuelle ministre de la transition écologique et instigatrice de la loi de 2016, a, quant à elle, «brillé par son absence», selon les mots de la députée « insoumise» du Val-de-Marne Mathilde Panot. A travers cet épisode, les députés La République en marche confrontent une énième fois leur affichage écologique à l'impopularité d'arbitrages présentés comme irréductibles par l'exécutif. Certains ne cillent pas dans cet exercice d'«écologie progressiste », qui repose aussi sur la dénonciation d'une autre écologie, celle-là «intégriste » ou «régressive». «L'écologie se meurt de polémiques sur des symboles, parfois anecdotiques », déplore ainsi l'ancien ministre de la transition écologique François de Rugy, qui ambitionne de créer un think tank pour «affirmer un pôle écologiste au sein de la majorité ». D'autres, qui se seraient bien passés de ce dossier, regrettent que la parole présidentielle, sur les amish notamment, les expose à la vindicte populaire. «Il faut que l'on soit très vigilant sur le fait d'envoyer des signaux positifs aux citoyens qui se sont investis dans la convention pour le climat », souligne ainsi Jean-Charles Colas-Roy. Un cadre de la majorité abonde: «L'affect, c'est important en politique. En 2017, Emmanuel Macron a réussi à en créer, mais le sentiment populaire n'est plus tellement de son côté aujourd'hui ». Dans cette équation, la réintroduction de pesticides tueurs d'abeille, fût-elle marginale, risque bien de peser.

27 octobre 2020.....Néonicotinoïdes : les apiculteurs en colère. Des apiculteurs et militants anti-OGM ont mené hier plusieurs actions en Occitanie, pour alerter contre le projet de loi controversé permettant la réintroduction temporaire des néonicotinoïdes, ces insecticides tueurs d'abeilles, afin de sauver la filière betteravière. Le texte en question doit être examiné ce jour au Sénat. Hier à Monbéqui, dans le Tarn-et-Garonne, les manifestants, installés devant le site de Bayer-Monsanto, ont brandi des pancartes «Non aux plans sociaux chez les abeilles », «#lesamishdesabeilles »et même installé un cheval de trois mètres de haut en carton avec l'inscription: «La betterave: cheval de Troie de l'industrie ».

(suite au n° suivant)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv.fr](https://voironnais.eelv.fr)

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail

EFFET DE SERRE

CH 19 - CONFERENCE DE BALI (INDONESIE) COP 13 (suite)

20 juillet 2008..... Un sondage Ifop-Le Monde sur les risques environnementaux : Le nucléaire est perçu comme moins risqué que le changement climatique par les Français. 27% jugent que les risques liés au nucléaire sont les plus préoccupants, contre 50% qui estiment que ce sont ceux liés au réchauffement de la planète. Un renversement par rapport aux sondages de 2002, où ces pourcentages étaient respectivement de 33% et 20%. 67% estiment qu'il faut maintenir le nucléaire parce qu'il assure l'indépendance énergétique. Cependant la défiance vis-à-vis du gouvernement en cas d'incident nucléaire est très marquée : 70% des sondés ne lui font plutôt pas confiance pour être informé.



19 août 2008..... Le réchauffement climatique devrait se traduire, d'ici la fin du siècle, par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules, selon une étude parue dans une revue scientifique retraçant des travaux de l'institut météorologique néerlandais. Les scientifiques ont procédé à l'analyse de 17 simulations climatiques et constaté une récurrence plus élevée qu'attendu des événements caniculaires extrêmes. D'ici à 2100, les températures lors de ces épisodes pourraient excéder les 40°C en Europe et dans le Midwest américain, et atteindre 50°C dans le nord-est de l'Inde et une bonne partie de l'Australie. Ces simulations montrent que les régions situées à des latitudes comprises à moins de 40 degrés de l'Équateur auront 10% de risque par décennie de connaître une canicule ou les 48°C seront dépassés.

19 août 2008..... Le réchauffement climatique devrait se traduire, d'ici la fin du siècle, par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules, selon une étude parue dans une revue scientifique retraçant des travaux de l'institut météorologique néerlandais. Les scientifiques ont procédé à l'analyse de 17 simulations climatiques et constaté une récurrence plus élevée qu'attendu des événements caniculaires extrêmes. D'ici à 2100, les températures lors de ces épisodes pourraient excéder les 40°C en Europe et dans le Midwest américain, et atteindre 50°C dans le nord-est de l'Inde et une bonne partie de l'Australie. Ces simulations montrent que les régions situées à des latitudes comprises à moins de 40 degrés de l'Équateur auront 10% de risque par décennie de connaître une canicule ou les 48°C seront dépassés.

24 août 2008..... Huit organisations scientifiques américaines représentant des milliers de chercheurs, de techniciens et de spécialistes, lancent un appel à la prochaine administration des Etats-Unis et au Congrès pour qu'ils mettent en œuvre une politique permettant de mieux faire face à l'impact du réchauffement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes. Les auteurs de cet appel rappellent que les Etats-Unis perdent chaque année des milliards de dollars à cause des cyclones, tornades, incendies de forêt, inondations, sécheresses et tempêtes de neige qui frappent le pays. Or, regrettent les scientifiques, notre nation n'est pas préparée à faire face à ces phénomènes extrêmes qui vont s'amplifier à l'avenir, en raison d'une baisse des budgets et d'un manque d'intérêt qui dure depuis des années. Aussi, les huit organisations scientifiques proposent de financer la mise en place d'un réseau de satellites d'observation de la Terre et des instruments au sol et également d'améliorer les capacités de calcul des ordinateurs travaillant sur la météorologie et le climat. Les données obtenues permettront alors de mieux prévenir les catastrophes. Les chercheurs estiment que le plan qu'ils proposent devrait coûter environ 9 milliards de dollars pour un programme s'échelonnant de 2010 à 2014.

27 août 2008..... La conférence des Nations unies sur le climat s'achève à Accra au Ghana. Le constat est fait que l'Afrique sera une des principales victimes du changement climatique sans en porter la responsabilité. 30 000 personnes inondées le 25 août au Tchad, 75 000 en Éthiopie touchée par la sécheresse, autant de présages des périls que le problème climatique de réchauffement fait courir à ce continent "oublié". Toutes les études mènent au constat de diminution des pluies, augmentation des sécheresses et extension des terres arides. La hausse du niveau de la mer affectera notamment la Gambie, le Nigéria et le Ghana, en particulier les deltas très peuplés. La croissance des populations africaines n'arrange rien, le déclin forestier non plus. Brice Lalonde, ambassadeur français pour les négociations sur le changement climatique, essaye de faire intégrer les forêts dans la convention climatique. Il rapporte ce que dit l'Arabie Saoudite : "Les mêmes pays nous demandent d'investir dans un développement propre en carbone, mais aussi d'investir dans de nouveaux forages pétroliers. Il faudrait que vous vous entendiez !".

28 août 2008..... Selon un sondage réalisé par TNS pour le compte de l'association Friends of the Earth Europe, les Européens sont 46% à penser qu'une norme de réduction de la consommation de carburant des véhicules est la meilleure façon de réduire les émissions de CO2 des voitures, et 27% à opter pour des mesures fiscales incitatives. Ce sondage a été réalisé auprès de 5000 personnes de cinq pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Septembre 2008..... La STIB (Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles) fait le bilan écologique de ses activités : Pour un même trajet en ville, la STIB émet 60% de CO2 en moins par km passager qu'une voiture de gabarit moyen (Belgique).

(suite au n° suivant)



NICOLAS HULOT

CH9 - Ministre de l'environnement (suite)

1 juillet 2018..... Le journaliste et écologiste Fabrice Nicolino, grand tailleur de costard dans Charlie hebdo, étrille Nicolas Hulot. Je connais Hulot, je l'ai défendu et soutenu plus d'une fois et je ne le regrette pas. Mais il se fourvoie d'une manière désormais détestable. Certes, les jeux étaient faits dès lors qu'il se mettait au service de Macron, l'homme du business et de la destruction des écosystèmes. Mais il a décidé de lancer ces derniers jours un plan biodiversité, un de plus, et plus ridicule encore que ceux qui l'ont précédé. Le principe de base est désormais clair, il suffit de quelques cataplasmes. On n'a même pas envie de détailler le texte lui-même, et on se demande comment il y croit lui-même. Il n'est question que de nouvelles réserves, d'un parc national forestier aux limites de la Champagne de la Bourgogne, on se croirait chez Pujade, le premier ministre de l'environnement de Pompidou en 1971. Tout est à l'avenant. Il faut respecter les sols (quelle bonne idée!), lutter contre l'étalement urbain, empêcher les rejets de plastique dans l'océan en 2025 (quand Hulot ne sera plus ministre), être prêt pour le congrès mondial de la nature de Marseille en 2020. Pas un mot franc du collier sur EuropaCity, la grosse bouse de centre commercial prévu sur des terres agricoles très fertiles en Île-de-France. Ni sur la mine d'or prévue en Guyane dans un joyau mondial de la biodiversité. Ni sur le glyphosate, ce poison pesticide. Ni sur les abandons si lourds de sens à propos du nucléaire. On annonçait Nicolas Hulot démissionnaire cet été, et il semble avoir repris du poil de la bête. Mais comment le dire sans méchanceté ? Hulot a démissionné depuis un long moment. Rappelons, puisqu'il est question de biodiversité, que le musée d'histoire naturelle et le CNRS viennent de constater la disparition d'un tiers de nos oiseaux communs en quinze ans, et que le rythme s'accélère. Hulot propose un décret pour interdire des pailles en plastique dans l'Orangina.

3 juillet 2018..... Un collectif universitaire dont Dominique Bourg passe une tribune dans le journal Le Monde : «Oui à l'écologie dans la Constitution ». Depuis que Nicolas Hulot a obtenu le soutien de Macron pour que figure à l'article 1 de la Constitution un nouvel alinéa, selon lequel «la République assure un niveau de protection de l'environnement élevé et en constante progression, notamment pour la protection de la biodiversité et l'action contre le changement climatique », des critiques se sont élevées contre le projet. Des critiques réactionnaires venues de tous les bords politiques qui utilisent trois types d'arguments : l'effet pervers (tout changement produit des effets contraires au but recherché), l'inanité (le changement ne changera rien) et la mise en péril (tout changement risque de mettre en danger les acquis des précédentes réformes). Ainsi, dans cet ensemble hétéroclite de critiques, on peut lire que l'inscription du climat dans la Constitution serait en réalité un cheval de Troie du lobby de l'atome pour favoriser l'électricité nucléaire sous prétexte d'énergie décarbonée. D'autres disent qu'une telle réforme ne changerait rien puisque tout est déjà présent dans la Charte de l'environnement. Le collectif pense plutôt que la formulation proposée par Hulot est un progrès politique et juridique considérable. Progrès d'abord par rapport à l'intention initiale d'inscrire la question du climat à l'article 34 de la Constitution (peu d'incidence sur les législateurs), mettre la question dans l'article 1 est affirmer que cette dimension appartient au socle des valeurs qui constituent la citoyenneté et seront mis à l'abri des fluctuations politiques pour le futur. Progrès ensuite parce que la question environnementale est saisie dans sa cohérence et sa complexité systémique (acidification des océans, usage des sols et des eaux, pollutions chimiques, etc...). Progrès enfin parce que, pour la première fois, est affirmé un principe de non-régression des normes environnementales dans la Constitution : la protection de l'environnement doit être en constante progression. Ainsi, dorénavant, le législateur devra alors justifier explicitement les raisons qui l'ont amené éventuellement amené à amoindrir la protection de l'environnement. Alors que le Conseil constitutionnel a fait jusqu'à présent un usage frileux de la Charte de l'environnement, la réforme voulue ici, grâce à cet ajout à la Constitution, donnera véritablement aux parlementaires, aux citoyens et aux juges des points d'appui solides pour protéger l'environnement. Sans doute faut-il encore améliorer la formule proposée par Hulot, écrire, par exemple, que la République «garantit» plutôt que «assure» un niveau de protection de l'environnement élevé.

3 juillet 2018..... L'intitulé de la charge du ministre de l'écologie Nicolas Hulot reprend deux concepts essentiels pour l'occident du XXIe siècle confronté à la finitude trop souvent annoncée de l'humanité sur la planète et à la montée des inégalités. Les enjeux de la transition énergétique, de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique, de l'intégration sociale, des choix d'aménagement du territoire supposent une pensée apte à saisir la complexité de cette alchimie que l'on appelle le développement durable. Une petite visite sur le site du ministère montre que la question n'a pas été tranchée par son titulaire ; Deux mots le résumant, ego et silos. Ego, il est indéniable que Monsieur Hulot en possède. Il aime pousser des cris d'orfraies à intervalles réguliers. Il exhorte par exemple à placer la protection de l'environnement au premier rang de la Constitution, en oubliant qu'une charte à ce sujet a déjà été intégrée dans son préambule il y a plus de dix ans. Silos, parce que l'action du ministère est décliné par ordre alphabétique, de A pour accessibilité à T pour transport routier. 27 entrées au total. Mais quel titulaire, aussi brillant soit-il, pourrait maîtriser des domaines aussi variés que l'air, le climat, la mer, la santé, l'énergie, l'aviation, le bâtiment, les paysages, tout en favorisant le dialogue social et en évaluant les politiques publiques ? C'est une tâche à la portée de personne. Nicolas Hulot n'a cessé de se renier depuis qu'il est entré dans ce gouvernement. Son action depuis un an n'est qu'une suite de défaites, de silences coupables, de pilules amères. Les mouvements écologistes n'ont jamais beaucoup aimé la personnalité médiatique adulée des Français, comme Cousteau ou Tazieff avant lui. Se voulant pure et dure, l'écologie politique a toujours haï le vedettariat. Était-il possible qu'il en fût autrement pour Hulot ? Macron a réussi à convaincre Hulot de le rejoindre gouvernement, après qu'il eut refusé le poste à tous ses prédécesseurs, parce qu'il a su mettre le paquet. À commencer par ce rang prestigieux de ministre d'État. Le président de la République tout neuf s'est offert un ministre trophée. Hulot avait un compte à régler avec ses amis écologistes qui lui ont infligé des humiliations. Comment résister à la position surplombante qui lui était soudain offerte ? Mais chaque fois que Hulot exprime une indignation écologique, Macron ou Philippe lui rappellent en privé le principe de réalité. Il en résulte des compromis et des tractations. En attendant, catastrophisme et gesticulations ne peuvent tenir lieu de politique écologique.

(suite au n° suivant)

L'EPR (European Pressurised Reactor)

CH3 - EPR de Flamanville et EPR en Finlande (suite)

Janvier 2007..... Préparation de manifestations contre l'EPR et pour les alternatives au nucléaire. Cinq manifestations dans toute la France sont prévues le samedi 17 mars 2007. Après la grande manifestation de Cherbourg en 2006 où 30 000 citoyens ont exprimé leur opposition à l'EPR et leur soutien aux alternatives au nucléaire, manifestons tous ensemble le samedi 17 mars 2007 à Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse pour dire non à l'EPR et oui aux alternatives au nucléaire. En France, l'industrie nucléaire a toujours obtenu gain de cause depuis 50 ans. Voulez-vous en reprendre pour 100 ans avec l'EPR ? Ca suffit! L'argent prévu pour le réacteur nucléaire EPR doit être consacré à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables. L'Etat, EDF et Areva nous mentent: la France n'a aucun besoin d'un réacteur nucléaire supplémentaire. Si nous les laissons faire, il y aura bientôt 35 EPR en France. Pour qu'ils ne construisent pas l'EPR, nous devons être le plus nombreux possible aux manifestations. A nous d'agir!



Janvier 2007..... L'EPR en Finlande: problèmes divers. Après deux ans de chantier, l'EPR finlandais, le premier en construction, connaît déjà ... deux à trois ans de retard ! Un défaut dans la dalle en béton, trop poreuse, fait l'objet d'une polémique pour savoir s'il convient de la renforcer. Les problèmes entre Areva et la sous-traitance locale se multiplient: après quinze ans sans chantier de centrales nucléaire en Europe, il manque des spécialistes pour la construction dans ce domaine. Les journaux économiques annoncent que la situation est extrêmement tendue : l'électricien finnois TVO qui a commandé l'EPR a bloqué les paiements à Areva depuis juin. L'autorité finlandaise de contrôle des radiations qui doit valider les documents techniques d'Areva en a rejeté 4500 sur 5000, relevant de nombreux défauts techniques. La presse finlandaise publie jour après jour des articles de plus en plus critiques. Greenpeace a averti les Finlandais qu'il faut s'attendre à payer plus cher que prévu ... surtout si la Commission européenne annule l'assurance contractée par Areva auprès de la Coface ayant permis de baisser le coût réel de l'EPR de 600 millions d'euros du réacteur soit 20% du coût initial estimé.

13 janvier 2007..... Dans 45 villes de France, les groupes antinucléaires organisent la remise symbolique d'un chèque géant à EDF d'un montant de 3,3 milliards d'euros, prix estimé de l'EPR de **Flamanville**. L'occasion de qu'avec le même argent, il serait possible de produire beaucoup plus d'énergie (deux fois plus) dans le domaine des énergies renouvelables en créant beaucoup plus d'emplois (quinze fois plus).

23 janvier 2007..... Après la commande du génie civil à Bouygues et de la salle des machines à Alstom, EDF signe la commande de la cuve du réacteur à Areva. Ceci alors que le décret d'autorisation de l'installation nucléaire permettant officiellement le début des travaux n'a toujours pas été pris.

3 février 2007..... Contrat pour Siemens T&D, la société grenobloise participe à l'EPR de **Flamanville** : Siemens Transmission & Distribution (Grenoble, 730 personnes) vient de remporter, en consortium avec JST Transformateurs, le contrat de fourniture de la plate-forme et évacuation d'énergie de la centrale nucléaire "EPR Flamanville 3". Il s'agit d'un contrat de plusieurs dizaines de millions d'euros, explique Benoit Million, ingénieur commercial à la direction commerciale France, conduit face une concurrence française forte. Une quinzaine de collaborateurs de Siemens T&D ont travaillé sur ce projet, durant un an et demi. Il s'agit de fournir ce poste d'évacuation d'énergie, interface entre le réseau et la centrale de production. Il faut rappeler que ce sera le tout premier EPR (European pressurized reactor) implanté en France, d'une puissance de 1 600 Mégawatts. Cette réalisation marque pour EDF le début du renouvellement du parc de centrales nucléaires. Et place, de fait, l'entreprise en position de crédibilité pour aborder d'autres projets de cette taille.

(suite au n° suivant)

L'ETHNOLOGUE JEAN MALAURIE (1922-2024)

Ce grand explorateur français est décédé début février. C'était aussi un écrivain fondateur d'une collection littéraire "Terre humaine" en 1955. Par son long travail, il va devenir un défenseur des droits des minorités arctiques et lutter contre la mondialisation et l'unification des cultures.

10 mai 1951..... L'explorateur et géographe français Jean Malaurie raconte une chasse à l'ours blanc au Groenland avec ses compagnons Inuits : « Ce Nanoq-Toupilak (cet ours-esprit) va et vient; c'est à s'y perdre ! » Mais Qraqoutsiaq explique bientôt qu'en avril, les ours se cherchent pour s'accoupler. Aussi vont-ils ça et là sans but défini. « Si c'était l'hiver, il n'y aurait qu'à suivre la piste droit comme le manche de ce fouet. Rien ne les arrête alors, les ours! lacs, plateaux, montagnes, ils ne biaisent jamais, quel que soit le relief - à condition naturellement qu'il ne soit pas abrupt, mais maintenant vas-y voir! et pourtant je suis sûr, positivement sûr, ajoute-t-il : il est là, là dans le fjord. C'est qu'il rôde... S'il ne nous avait pas sentis... il passerait par ici, mais c'est pas possible qu'il ne nous ait pas sentis! Où passera-t-il donc? Quand donc va-t-il se montrer, ce Nanoqsouaq (ce grand ours)? » C'est alors que Patdloq, qui s'était écartée pour satisfaire ses besoins, la pipe à la bouche, accroupie, se trouve soudain nez à nez avec lui: goguenard, les pattes en dedans, l'ours l'observe avec curiosité, ses petites oreilles triangulaires tournées vers elle... Un bond, un cri et les chiens s'élancent dans un nuage de neige. Les hommes se sont jetés sur leurs traîneaux. Criant à l'envi sur leurs attelages: - Chorfâ !... Chorfâ!... Et les chiens d'accélérer la poursuite. L'ours court ventre à terre à une vitesse prodigieuse. Et c'est merveille de le voir, lui si pataud, devenu si svelte et agile. A proximité, aucune eau libre où il se sait invulnérable; il file vers le nord-est, le glacier de Humboldt. Il se rapproche d'une zone recouverte de hummocks où il sera fort difficile de le rejoindre. Il va à grandes enjambées, allongeant le cou; puis change de tactique et tourne par instants la tête. Gagné de vitesse, il biaise vers la muraille du glacier; il est perdu. Chacun sort son coutelas et, tirant à lui ses chiens, sectionne les laisses, aussi court que possible. S'en saisissant, l'ours pourrait faire tourner en l'air les malheureuses bêtes devenues projectiles. Quinze chiens rageurs rattrapent l'animal, le devançant, l'obligent à s'arrêter. Ils ne l'attaquent que d'un côté. Tout bon chien sait qu'il est gaucher. Nanoq sent clairement que c'est la fin. Dressé, il fera face. De droite à gauche, il promène sa tête racée et scrute l'espace de ses yeux brun foncé, aigus et hagards. Les traîneaux s'approchent; se retournant soudain, il réussit encore, dans un saut gigantesque le long de la paroi, à se dégager. Désespérément, il s'accroche à la glace avec ses griffes et se hisse centimètre par centimètre par une faille. Les chiens hurlent, bondissent vers la patte pendante. Nanoq va-t-il s'échapper? L'homme intervient. Comme à l'exercice, il tire. L'ours s'arrête, reprend son ascension, se colle à la falaise. La neige rougeoit. De grosses gouttes de sang tombent une à une. L'animal, qui n'est encore que blessé, fait crotte sur crotte; une balle près de l'oreille lui traverse enfin le crâne; foudroyé, il tombe dans une petite crevasse. Il faudra plus de deux heures pour l'en dégager. Une dernière poussée. Le groin comme mité, la langue bleue entre les dents, il s'écrase sur la glace. En silence, nous contemplons ce grand corps étendu; en silence et avec un certain malaise... L'ours sera dépouillé, partagé, mangé et exploité.

1955..... **Jean Malaurie fait publier "Les derniers Rois de Thulé"**. Ce classique de la littérature polaire, traduit en seize langues et adapté à la Télévision française, est le résultat d'une courageuse et tenace expérience. En partageant la vie implacable des Esquimaux polaires, les Inuit, en mangeant avec eux l'hiver ces oiseaux d'été qui ont pourri sous les pierres, en écoutant, durant trois mois de nuit polaire, leurs légendes d'un rare pouvoir imaginaire, quasi surréaliste, leurs récits dramatiques d'expédition au Pôle avec Peary, Cook, leurs fameuses expéditions avec Knud Rasmussen, Jean Malaurie est devenu l'interprète de la grandeur de leur civilisation. Ils ont participé activement à son travail de géomorphologue. Malaurie a observé en naturaliste l'écosystème social original des chasseurs boréaux. De la pierre à l'éboulis, de leur équilibre pétrographique fragile aux amas de pierres au pied des falaises, de l'homme, chasseur individualiste, au groupe communaliste : tel est l'itinéraire. Ce livre est aussi le témoignage vécu d'une de ces violentes confrontations de civilisation que connaît de nos jours l'Arctique. Comme Jean Malaurie, on se sent devenir militant en découvrant que cette société du Pôle, qui vivait durement mais heureuse et libre depuis des millénaires, est agressée par une gigantesque base nucléaire. Expression multiple d'une vaste culture, ce livre n'est pas seulement l'œuvre de référence essentielle sur le peuple esquimau; il crée, sans conteste, un genre littéraire absolument nouveau.



9 avril 1962..... J Malaurie est fait docteur d'Etat de géographie à Paris après avoir présenté sa thèse de "recherche géomorphique dans le nord-ouest du Groenland.

1968-1969..... Il dirige la section française de la Commission gouvernementale franco-québécoise pour la création du Nunavik, territoire qui vise l'autonomie.

1990..... Jean Malaurie dirige la première expédition franco-soviétique en Tchoukotka sibérienne.

1992..... Il fonde l'Académie polaire à St Petersburg, école des cadres sibériens où se côtoient 45 ethnies et où la langue française est première langue étrangère obligatoire.

Les observations et études faites dans le cadre d'une réflexion sur les relations dialectiques avec l'environnement physique, la faune et la flore, sont liées au concept de **Gaïa**, selon les conclusions de JE. Lovelock. Elles sont partagées par Jean Malaurie : La Terre serait "un système" physiologique dynamique qui maintient notre planète en harmonie avec la vie.